

## CAMPAGNE PACTE (PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS EN TERRITOIRE ÉDUCATIF)

### PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR

En plus des éléments renseignés sur l'application ADAGE (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle), nous vous remercions d'envoyer, avant le **lundi 3 octobre 2022**, les pièces suivantes, par mail, à : [ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr)

**Remarque importante : pour les écoles/établissements participants à un projet fédérateur porté par une structure culturelle, c'est cette dernière qui transmettra à la Daac les pièces complémentaires.**

Pièce à fournir	Comment se la procurer ?
Fiche gestion	<a href="#">A télécharger</a>
RIB de l'établissement/de la coopérative scolaire	Demander à la banque
CV de l' (ou des) intervenant(s)	Demander au(x) partenaire(s)

Merci d'indiquer clairement dans le corps de votre mail :

- **L'école/établissement concerné**
- **Le titre du projet**
- **L'appel à projet sollicité :**
  - Gip Acmisa - Projet de classe
  - Lire la ville (LLV)
  - Actions éducatives innovantes à caractère scientifique et technique (AEICST)
  - Classe d'initiation à l'architecture (CIA) en collège